



BULLETIN D'INFORMATION ETIAGE N°2 - 2011

Bassin Ellé - Isole - Laïta

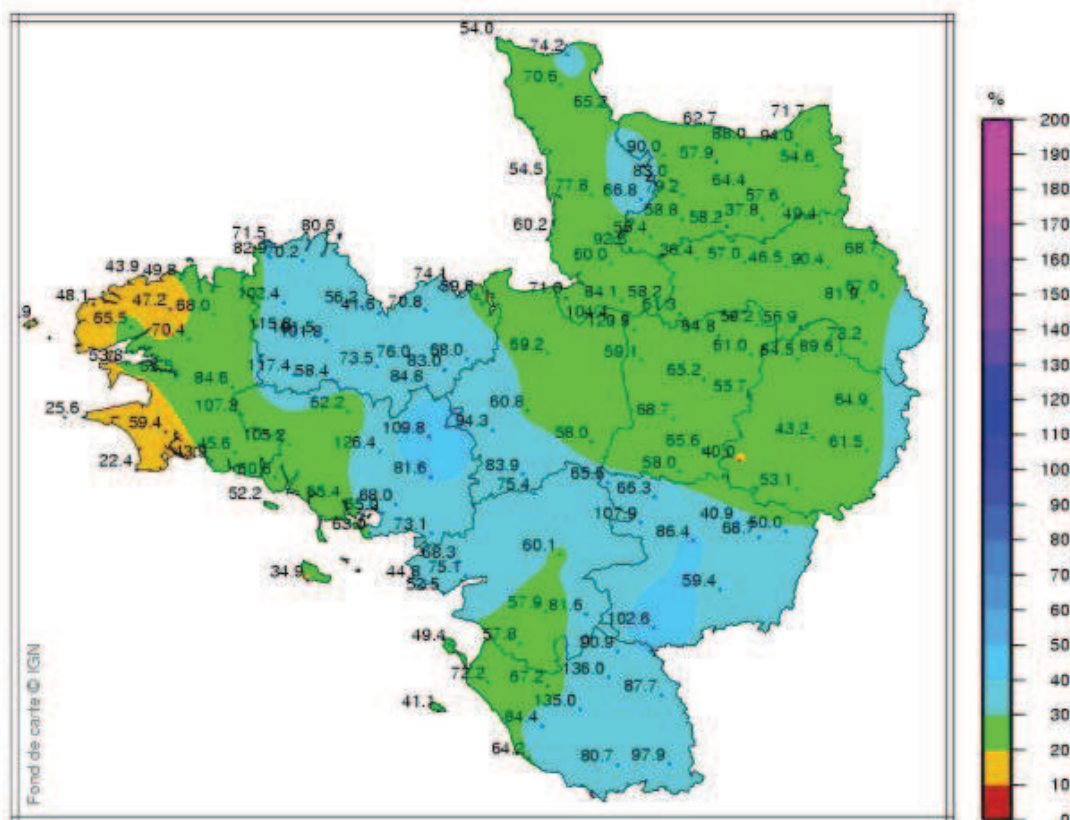
10 juin 2011



Points importants à retenir

- Mai est le sixième mois déficitaire consécutif. Sur la période du 1^{er} mars au 7 juin 2011, le cumul des précipitations mensuelles se situe entre 20 et 30% des normales, au même niveau que 1976.
- C'est le printemps le plus chaud depuis 50 ans et les sols superficiels sont encore plus secs qu'en 1976.
- Les débits moyens mensuels sur le bassin EIL sont inférieurs aux minima connus, avec une période de retour supérieure ou égale à 10 ans.
- L'état des débits des cours d'eau au début du mois de juin confirme une avance de 2 mois sur le déroulement d'un cycle hydrologique moyen. Les « réserves » pour le soutien naturel de l'étiage des cours d'eau sont prématurément épuisées.
- L'alimentation en eau potable des usagers n'est pas préoccupante à court terme, la baisse de productivité des captages étant compensée par des prélèvements dans les eaux superficielles.
- Toutefois, l'ensemble du bassin EIL est concerné par des mesures de restriction depuis le 1^{er} juin suite aux 2 arrêtés préfectoraux (29 et 56) pris le même jour.

Informations concernant la Météo (source Météo France)



Cumul de précipitations mensuelles (mm) – période du 1^{er} mars au 7 juin 2011

Précipitations : Après un mois d'avril très déficitaire, mai a été peu pluvieux, avec toutefois quelques précipitations intéressantes en première décennie côté Morbihan. Toutefois, mai est le 6^{ème} mois consécutif déficitaire par rapport aux normales (cumul des précipitations mensuelles en mai égal à 30% des normales). Sur la période du 1^{er} mars au 7 juin 2011, le cumul des précipitations mensuelles se situe entre 20 et 30% des normales (Voir carte ci-dessus).

Sur la période du 1^{er} janvier au 30 mai 2011, la situation est identique à celle de 1976 sur la même période en termes de précipitations.

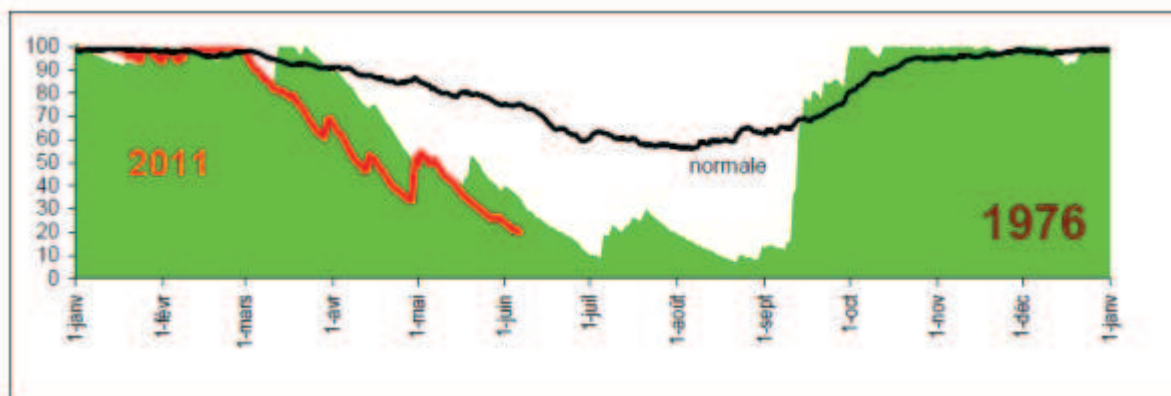
Pour Riec sur Belon, la pluviométrie a été de 16,4 mm du 1^{er} mai au 8 juin 2011.

Pour Guiscriff, sur la même période, elle a été de 51.9 mm.

Un épisode pluvieux est annoncé pour dimanche 12/06, mais peu important (une dizaine de mm). Par contre, il ne devrait pas y avoir de pluie la semaine prochaine.

Ensoleillement : il est supérieur aux normales. Le printemps a été particulièrement doux (le plus chaud depuis 50 ans), ce qui augmente l'évapotranspiration.

Indice sécheresse des sols (Voir graphe ci-dessous pour Quimper, représentatif du Sud Finistère) : il montre que l'année 2011 est plus sèche que 1976.



Suivi de l'indice de sécheresse des sols (exprimé en %)
Il qualifie la teneur en eau des sols superficiels (100% = sol saturé ; 0% = sol sec)

Tendance générale sur juin-juillet-août : Selon les modèles, l'été pourrait être plus chaud que la normale. Toutefois, il n'y a pas de tendance marquée en ce qui concerne les prévisions de précipitations.

Les cours d'eau (source DREAL – banque Hydro & traitement SMEIL)

Tendance générale :

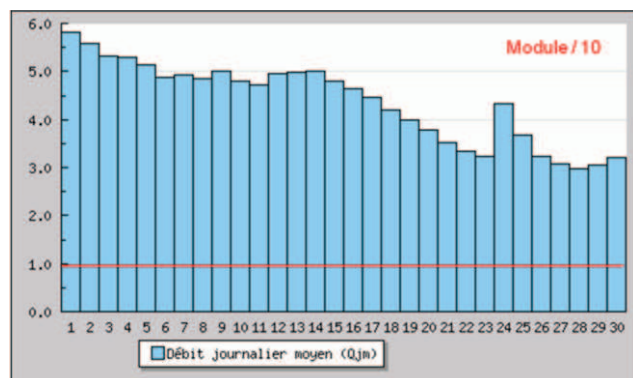
Sur l'ensemble du territoire régional, les débits moyens mensuels sont très faibles, avec une très nette dégradation de la situation hydrologique au mois d'avril, poursuivie en mai.

Les débits moyens mensuels sur le bassin EIL sont inférieurs aux minima connus, avec une période de retour supérieure ou égale à 10 ans. Concernant les débits de base pour les mois d'avril et de mai (qui traduisent la contribution des eaux souterraines au soutien d'étiage des cours d'eau), la période de retour est au moins égale à 10 ans, ce qui indique que les « réserves » seront globalement prématurément épuisées.

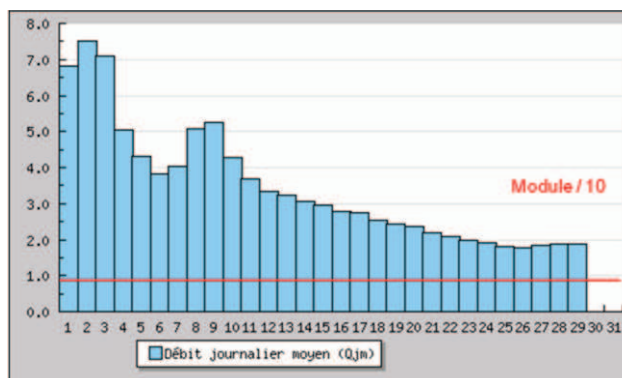
L'état des débits des cours d'eau au début de mois de juin traduit une avance de 2 mois sur le déroulement d'un cycle hydrologique moyen.

Les débits aux principaux points du bassin

1. L'Ellé à Arzano (Pont Ty Nadan) :



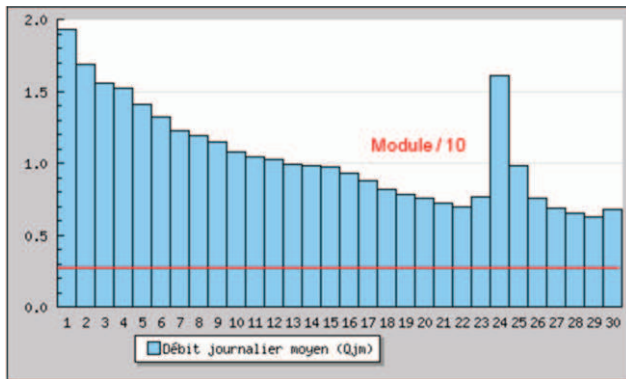
Débit journalier en m³/s (Avril 2011)



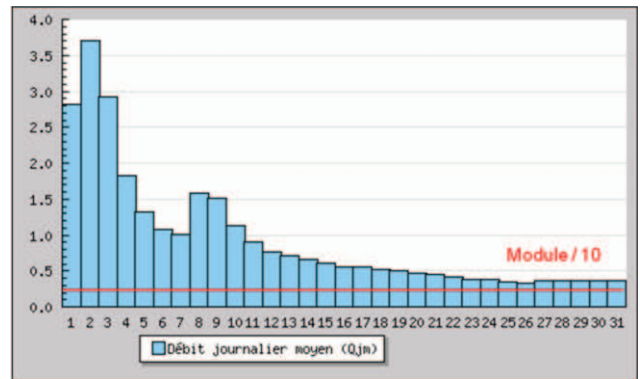
Débit journalier en m³/s (Mai 2011)

Le débit à Pont Ty Nadan est supérieur au dixième du module. Le 29/05, dernière donnée disponible, il était de 1.88 m³/s.

2. L'Ellé au Fauuet (Grand pont)



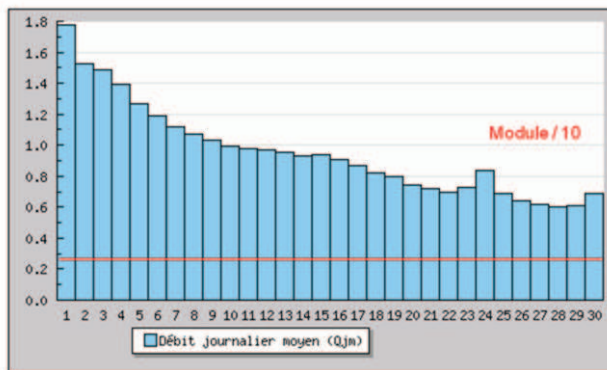
Débit journalier en m³/s (Avril 2011)



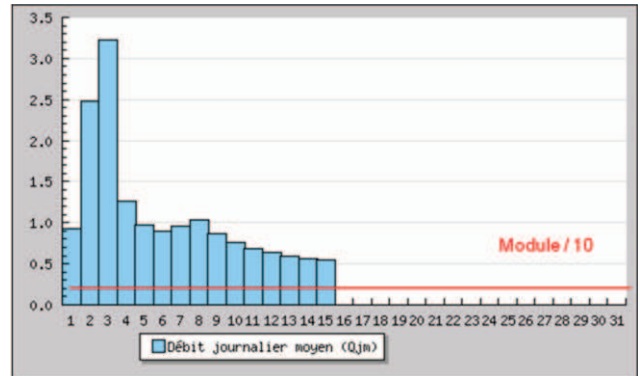
Débit journalier en m³/s (Mai 2011)

Le débit sur l'Ellé amont flirte avec le dixième du module depuis fin mai. Le 5/06, il était même passé en dessous, avec une valeur de 0.266 m³/s.

3. Isole à Scaër (Stang Boudilin)



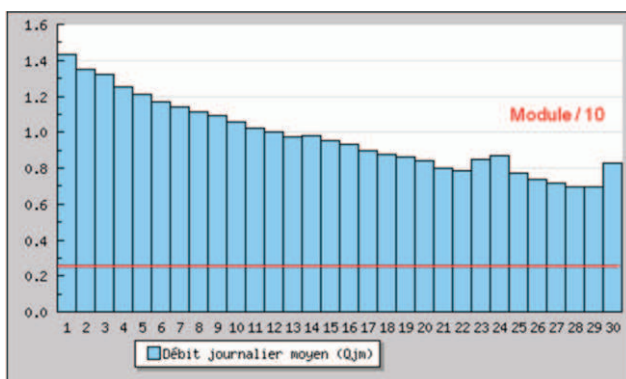
Débit journalier en m³/s (Avril 2011)



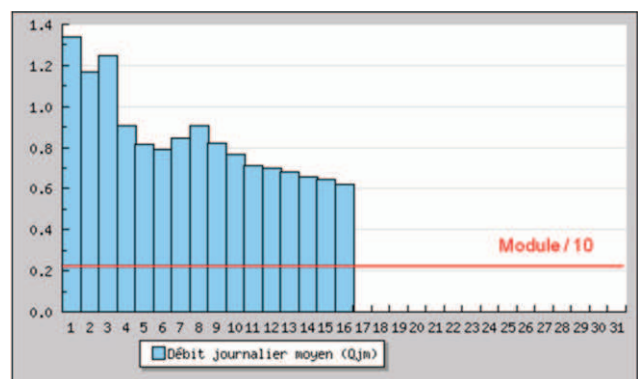
Débit journalier en m³/s (Mai 2011)

Bien que le débit de l'Isole à Scaër reste supérieur au dixième du module (0.547 m³/s le 15/05), l'écoulement est faible sur tout le bassin amont, sans qu'il n'y ait d'assecs observés par l'ONEMA.

4. L'Inam au Fauuet (Pont Priant)



Débit journalier en m³/s (Avril 2011)



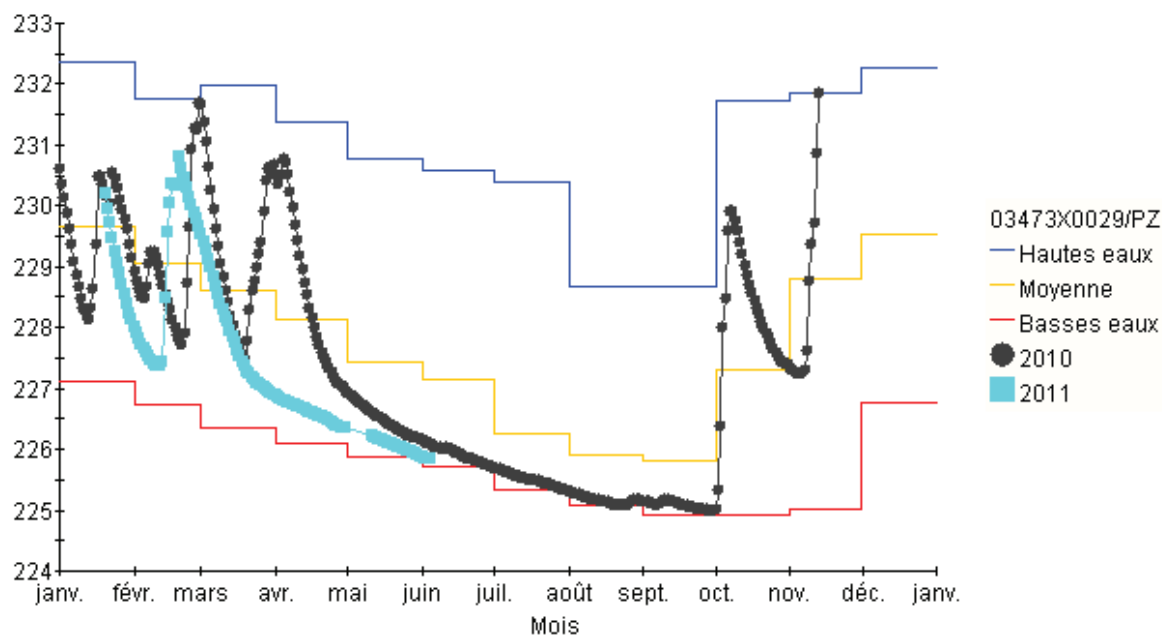
Débit journalier en m³/s (Mai 2011)

Le débit de l'Inam au Fauuet est faible également, bien que supérieur au dixième du module (0.621 m³/s le 16/05, dernière donnée disponible). En amont du bassin, l'écoulement est faible mais visible, avec des assecs, observés par l'ONEMA.

Les ressources souterraines (source BRGM)

Pour le bassin EIL, le piézomètre situé à Scaër est au niveau des minima, en dessous de 2010.

Cote NGF (m) du piézomètre de code national 03473X0029/PZ



Niveaux de la nappe à Scaër en 2010 et 2011 (BRGM)

Arrêtés de restrictions dans le 29 et le 56

- **Finistère** : 4 réunions de suivi de la ressource ont déjà eu lieu. Un premier arrêté préfectoral a été pris le 1^{er} juin, en 2 volets : un appel au civisme en interdisant certains usages de l'eau non prioritaires sur l'ensemble du département et des mesures de restriction un peu plus fortes sur le territoire de la COCOPAQ, identiques à celles prises sur le département du Morbihan, pour être en cohérence sur le bassin EIL. Depuis le 8 juin, ces mesures de restriction ont été étendues sur tout le sud Finistère. Un prochain comité sécheresse aura lieu le 24 juin pour refaire un état de la situation.

L'arrêté du 8 juin 2011 :

http://www.finistere.sit.gouv.fr/sit_1_ALK/upload/actu/1301/5385_pj_FR_AP_usages_0761_du_8_juin_2011.pdf

Le communiqué de presse de la Préfecture : <http://www.finistere.pref.gouv.fr/SommaireSallePresse.htm>

- **Morbihan** : Un arrêté préfectoral a été pris le 1^{er} juin, à l'issue de la réunion du comité sécheresse du même jour. Il concerne la limitation ou la suspension des prélèvements d'eau dans tout le département.

L'arrêté du 1^{er} juin 2011 :

http://www.morbihan.pref.gouv.fr/sections/a_la_une/situation_hydrologiq/downloadFile/attachedFile/ARRETE_SECHERESSE_JUN_2011.pdf?nocache=1306941396.25

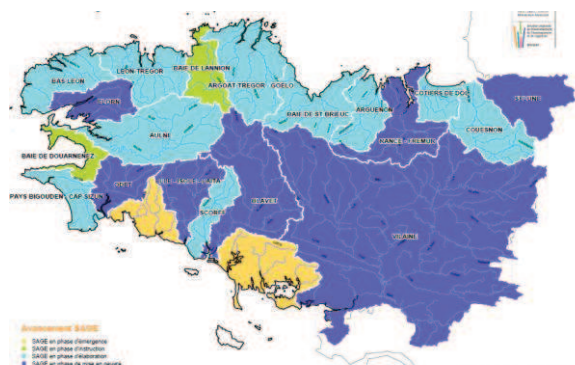
Le communiqué de presse de la Préfecture :

http://www.morbihan.pref.gouv.fr/sections/a_la_une/situation_hydrologiq/downloadFile/attachedFile/1/2011_06_01_comite_secheresse.pdf?nocache=1306941532.82

Parmi les principales mesures de restriction sur le bassin EIL :

- interdiction de laver les voitures hors stations professionnelles
- interdiction de nettoyer les façades et toitures, sauf pour les professionnels
- interdiction de lavage de la voirie sauf usage de balayeuses automatiques
- interdiction de remplir les piscines familiales
- interdiction de vidanger les plans d'eau
- interdiction d'arroser les pelouses, massifs floraux et potagers entre 8h et 20h
- interdiction d'arroser les terrains de sport (stades, golfs...) entre 8h et 20h
- interdiction de remplir les plans d'eau, sauf les retenues collinaires destinées à l'irrigation alimentées par des forages dûment autorisés
- interdiction de l'irrigation agricole entre 11h et 18h, sauf pour les légumes en maraîchage et cultures spéciales et pour les légumes industriels à partir des plans d'eau autorisés.

Annexe



Le SAGE EIL a été approuvé le 10 juillet 2009. Le périmètre du SAGE, principalement sur 2 départements (29 et 56), couvre un territoire de 900 km² avec 38 communes totalement ou en partie sur le bassin versant.

La prescription E1-13, liée à l'enjeu « gestion quantitative de la ressource en eau » prévoit la mise en place d'une structure de gestion de crise dite « cellule étiage ».

Cette « cellule étiage », rassemblant l'ensemble des acteurs concernés, s'est réunie une fois en 2010, le 12 juillet



Cours d'eau	Ellé		Isole		Inam
	EI1 (point nodal du SDAGE)	EI2	Is (point nodal du SDAGE)		
Code du point nodal					
Localisation					
Station de jaugeage	Pont Ty Nadan à Arzano	Grand Pont au Faouët	Pont Joseph Le Roch à Quimperlé	Stang Boudilin à Scaër	Pont Priant au Faouët
Objectifs de débit (m3/s) réglementaires SDAGE					
DOE	1		0.5		
DSA	0.7		0.3		
DCR	0.5		0.2		
Objectifs de débit (m3/s) SAGE					
Débit de vigilance 1	1.4	0.21	0.63		
Débit de vigilance 2	0.93	0.14	0.42		
Débits caractéristiques des cours d'eau (m3/s)					
Module / 10	0.93	0.28	0.42	0.23	0.23
Module / 20	0.47	0.14	0.21	0.12	0.12

DOE : Débit Objectif d'Etiage. C'est le débit moyen mensuel au-dessus duquel il est considéré que l'ensemble des usages est possible en équilibre avec le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

DSA : Débit Seuil d'Alerte. C'est le débit moyen journalier au-dessous duquel des restrictions de prélèvements doivent être engagées.

DCR : Débit de Crise. C'est le débit moyen journalier au-dessous duquel il est considéré que l'alimentation en eau potable et la survie des espèces les plus intéressantes du milieu ne sont plus garanties. A ce niveau, toutes les mesures de restriction de prélèvement doivent être prises.

Débit de vigilance 1 : valeur seuil de vigilance de début d'étiage (mai, juin et juillet). Si elle est franchie pendant 3 jours consécutifs, il y a déclenchement d'une réunion de la cellule Etiage.

Débit de vigilance 2 : valeur seuil de vigilance de fin d'étiage (août et septembre). Si elle est franchie pendant 3 jours consécutifs, il y a déclenchement d'une réunion de la cellule Etiage.

Les objectifs de débit aux principaux points du bassin